

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 1^{er} mars 2007

CG 07/1^{ère}/I-25

**SITUATION DE L'INFORMATIQUE
ET DES TELECOMMUNICATIONS DEPARTEMENTALES**

—
Ainsi que je vous l'ai annoncé l'an dernier dans la précédente « situation de l'informatique et des télécommunications départementales », l'année 2006 a été celle de la convergence de ces technologies.

Convergence des réseaux informatiques et de télécommunication

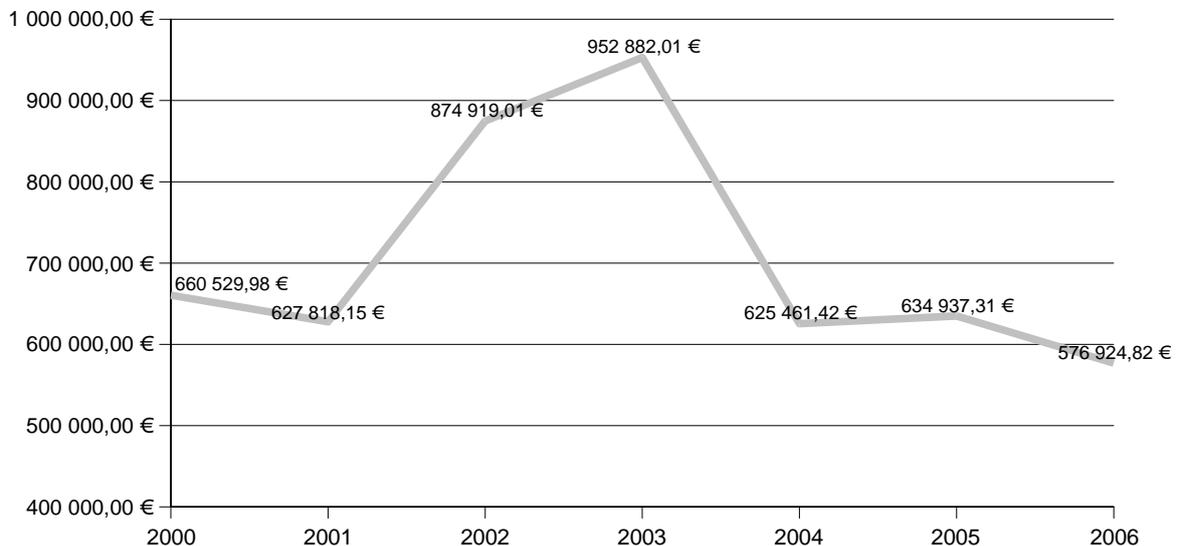
Nos techniciens ont mis en oeuvre une infrastructure qui **interconnecte** en un seul réseau à haut, voire très haut-débit, tous les sites départementaux pour offrir à tous les agents du Conseil Général un accès performant à nos systèmes d'information et désormais de téléphonie.

Ainsi depuis cet automne, l'Hôtel du département centralise non seulement nos applications informatiques et nos bases de données (finances, personnel, aide sociale, subventions, informations géographiques, transports, routes, environnement, médiathèque, archives, etc...) mais, aussi, nos principaux systèmes de téléphonie, où la voix est traitée informatiquement (digitalisée, compressée, acheminée par les réseaux informatiques, décompressée et enfin restituée) au cours des conversations téléphoniques.

Demain, quand de nouveaux besoins apparaîtront, en matière de vidéo par exemple : télésurveillance d'ouvrages d'art, des bâtiments départementaux, canal interne de télévision, etc... **notre nouvelle infrastructure sera en mesure d'y répondre.**

De plus, ces investissements sont une source non négligeable d'économies que nous constaterons, à partir de cette année, par une baisse des coûts de télécommunication.

Si nous n'avons pu atteindre notre objectif annoncé l'an dernier (20 % d'économies), du fait de la réalisation tardive de notre infrastructure, je vous confirme, néanmoins, 10 % d'économies sur les dépenses de télécommunication en 2006 par rapport à 2005.



Montants mandatés depuis 2000 sur les frais de télécommunication du budget principal.

Enfin, la souplesse des dispositifs que nous avons sélectionnés a permis de répondre, dans des délais extrêmement brefs, à l'équipement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées en juillet et aux déménagements des services logés à l'Hôtel Bonnezeze entre novembre et décembre.

Cette infrastructure, où convergent les données informatiques et la voix des conversations téléphoniques, repose sur des serveurs informatiques à haute disponibilité, un réseau à très haut-débit en fibre optique (100 megabit/seconde à l'Hôtel du Département et 10 megabit/seconde sur chacun des 8 autres sites principaux), un réseau à haut-débit basé sur l'ADSL (jusqu'à 18 megabit/seconde) pour environ quarante sites répartis sur Montauban et tout le Département.

La création, à l'automne dernier, d'une **cellule haut-débit** et la réalisation, d'ici la fin de cette année, de la 1^{ère} tranche de travaux pour une infrastructure à très haut-débit sur les cinq principales agglomérations de Tarn-et-Garonne annoncent, qu'à court terme, nous serons en mesure d'intégrer, sur un réseau de télécommunication dont nous serons propriétaires, la plupart des bâtiments départementaux et nos services, répartis sur le territoire, disposeront dès lors de débits de l'ordre de 100 megabit/seconde à 1 gigabit/seconde.

Notre capacité de traitement de l'information sera alors suffisamment importante pour **développer** des projets de télé-guichet, carte de vie quotidienne, télé-assistance aux personnes âgées ou handicapées...

Systeme innovant de contrôle d'accès au service des transports scolaires

Au chapitre des projets dont le développement est directement lié à ce dont je viens de vous faire une rapide description : « **le système innovant de contrôle d'accès aux transports scolaires** ».

Lors de notre réunion du 28 novembre 2006, je vous ai fait part de l'expérimentation d'un ensemble de dispositifs :

- carte de transport infalsifiable ;
- terminal de contrôle embarqué dans les véhicules de transports scolaires ;
- logiciels de gestion des transports scolaires ;
- géolocalisation des élèves transportés ;
- télécommunications sans fil entre les différents dispositifs.

Les élus membres de la commission chargée d'examiner la faisabilité d'un tel système et d'en évaluer l'intérêt pour notre collectivité ont, eux-mêmes, assisté à une démonstration le 25 janvier dernier et ont exprimé un **avis favorable** à une **expérimentation pilote** sur 22 services à titre principal scolaire et 3 lignes régulières dès la rentrée de septembre 2007.

D'autres usages de cette carte de transport infalsifiable pourraient, à l'avenir, profiter de notre infrastructure à très haut-débit : les collèges pour la restauration scolaire, les médiathèques municipales déjà informatisées en réseau autour de la médiathèque départementale pour le prêt de livres ...

L'aide sociale

L'année 2006 a également été celle de la **réinformatisation** de l'aide sociale. Le choix du logiciel Implicit en début d'année, pour remplacer le logiciel Azuraile âgé de vingt ans, semble avoir répondu aux attentes de notre administration.

Après la reprise de l'historique des dossiers de nos bénéficiaires au cours de l'été et une période de fonctionnement en double, le nouveau logiciel est opérationnel depuis la fin de l'année.

Le Système d'Informations Géographique Départemental

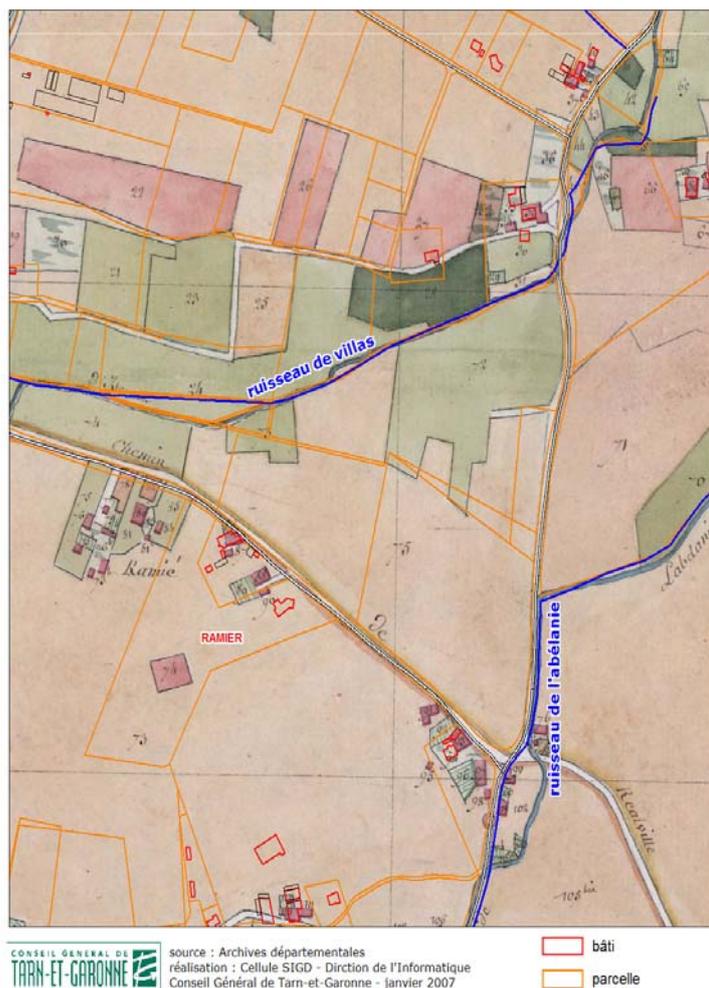
Le Système d'Informations Géographique Départemental **poursuit son développement**. Les transports scolaires ont été réinformatisés et le nouveau logiciel Pégase est parfaitement interfacé aux outils géographiques qui permettront, le cas échéant, la mise en oeuvre du « système innovant de contrôle d'accès aux transports scolaires ».

Les outils de gestion de la voirie départementale et des ouvrages d'art ont également été remplacés et intégrés au système d'informations géographique et interagissent, notamment, avec l'outil de gestion des transports scolaires pour la définition des circuits et des points de montée.

Le volet environnement, pour la Direction de l'Environnement et le Satèse, est en cours de développement, comme le volet relatif aux itinéraires de randonnées pour la production automatisée du plan départemental des itinéraires de petite randonnée.

En ce qui concerne la **numérisation du cadastre départemental**, l'outil de consultation est opérationnel dans nos services (voir l'utilisation du cadastre actuel pour géoréférencer un plan de masse de culture du 19°) pour 95 communes et son accès depuis l'Internet, sous réserve d'autorisation par la CNIL, est une question de semaine.

Commune de BIOULE
Utilisation du cadastre actuel pour géoréférencer
un plan de masse de culture du 19ème siècle



Toutes les communes et communautés de communes ou d'agglomération adhèrent désormais à la convention pour la banque de données territoriale et nous comptons, depuis quelques semaines, le SDIS parmi nos partenaires.

La deuxième tranche de numérisation du cadastre départemental est achevée, elle concernait 40 communes supplémentaires et porte à **139 le nombre de communes numérisées** dont 119 labellisées « Edigéo » par la Direction Générale des Impôts.

Le site Web du Conseil Général

Les visites sur notre site : www.cg82.fr ont encore augmenté en 2006 avec 422 576 utilisateurs uniques contre 347 000 en 2005 et 198 600 en 2004.

L'intranet et l'extranet départemental

L'intranet départemental, « **IntraCG82** » est un outil particulièrement riche d'informations pour les agents de notre collectivité et offre de nombreuses fonctionnalités.

Les informations publiées et actualisées quotidiennement par les services sont celles :

- du Service Social (toutes les prestations légales et extra-légales, les catalogues d'organisme de location de tourisme, les prestations de l'ACE 82 - Association des Comités d'Entreprise, l'actualité) ;
- de l'assistante sociale du personnel (son rôle, des informations pratiques, un recueil de documentations à consulter) ;
- du Service de Documentation (Espace documentaire, outils de recherche d'informations, accès aux bases documentaires du SIDOCA et de l'INTER LOCAL) ;
- du Service Hygiène et Sécurité (Présentation des ACMO, les formations, les documents uniques, la sécurité du bâtiment) ;
- du Bureau des Marchés Publics (le règlement des achats de notre collectivité détaillés en fiches de procédures, tous les documents officiels extraits du Code des Marchés Publics).

De nombreuses fonctionnalités sont utilisées comme :

- l'agenda utilisé par la Médiathèque Départementale pour la gestion des tournées des bibliobus et des expositions ;
- l'annuaire utilisé par la Direction de l'Informatique pour les répertoires téléphoniques internes et par mon Cabinet pour la gestion des listes d'adresses ;
- la gestion des fichiers utilisés par la Médiathèque Départementale, le Service Social, l'assistante sociale du personnel, le Service de Documentation, les ACMO et le Bureau des Marchés Publics pour toutes les documentations numérisées ;
- le gestionnaire des tâches utilisé par la Direction de l'Informatique pour ses projets.

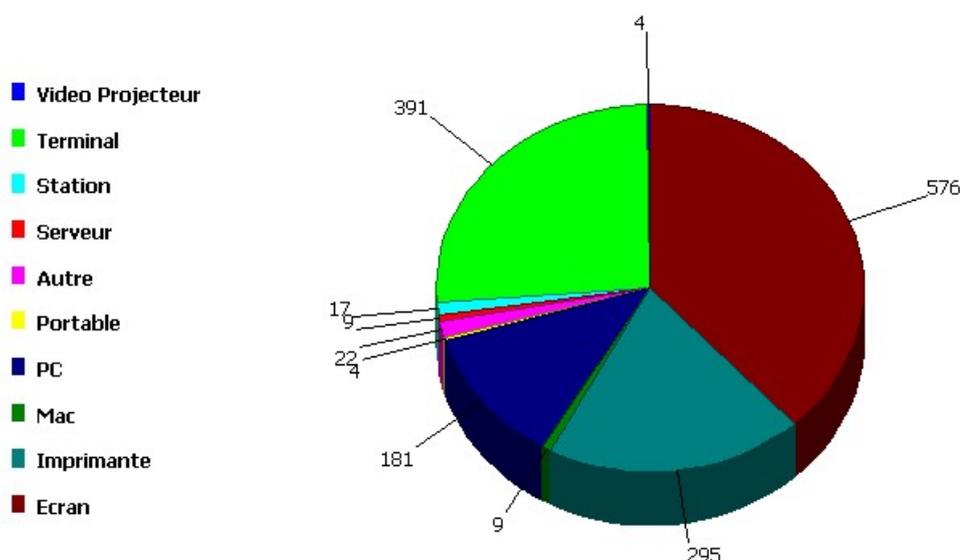
Cet intranet est accessible depuis tous les postes informatiques connectés aux réseaux du Conseil Général, mais aussi par l'extranet (avec un identifiant et un mot de passe) depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet.

L'état de notre parc d'équipement

Depuis 1996, nous avons décidé de recourir, le plus souvent possible, à la **location**, qui nous garantit en permanence un niveau d'équipement informatique optimum.

Tous nos postes de travail informatisés sont équipés des systèmes d'exploitation les plus récents (Microsoft XP professionnel ou embeded, la migration vers Microsoft Vista commercialisé en janvier 2007 sera l'objet, cette année, d'une évaluation par nos équipes).

Matériel en parc (Volume)



Tous ces postes, quel que soit l'endroit où ils sont installés dans le département, sont interconnectés sur un seul et même réseau, avec tous nos serveurs informatiques situés à l'Hôtel du département, ainsi que l'internet dont l'accès est contrôlé et sécurisé.

Les logiciels bureautiques utilisés sont des logiciels libres et gratuits de la dernière génération (Open Office Version 2), en tout point comparables aux produits équivalents édités par Microsoft.

Tous nos postes de travail disposent des moyens nécessaires à la production de documents de qualité, en noir et blanc avec des imprimantes laser bureautique ou en couleur, essentiellement des imprimantes jet d'encre de qualité photographique.

Si l'effectif réel, pris en compte dans le bilan social au 31 décembre 2005, établit à 785 le nombre d'agents de notre collectivité et, si l'on considère que chacun de nos agents sédentaires dispose d'un bureau et d'un téléphone, le nombre de postes de travail informatisé concerne aujourd'hui près de 600 d'entre eux, soit un taux d'équipement de l'ordre de 75 %.

Je vous demande de bien vouloir délibérer sur le dossier présenté.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan 2006 concernant la politique sur l'informatique et les télécommunications départementales ;
- Adopte la politique départementale qui sera conduite pendant l'exercice 2007 telle que détaillée dans le rapport présenté ;
- Donne acte à M. le Président de la communication des conclusions du groupe de travail chargé de réfléchir au projet d'expérimentation pilote concernant un système innovant de contrôle d'accès aux transports scolaires ; une proposition sera présentée à la DM1 2007 ;
- Décide, concernant la numérisation du cadastre départemental, d'engager la troisième et avant-dernière tranche concernant 39 communes ;
- Ratifie à cet effet un crédit de 55 000 € à l'article 62268, sous-fonction 0202 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,